

**BERGER Philippe**  
Secrétaire Général

M le Directeur Général  
Office National des Forêts  
2 Avenue de St-Mandé  
75570 Paris cedex 12

Châtenois, le 18 septembre 2014

Objet : Préavis de grève.

Monsieur le Directeur Général,

Le projet de Loi de Finances 2015 prévoyait une augmentation des frais de garderie corrélée à une augmentation de la taxe à l'hectare. Suite à la réunion qui s'est tenue au Ministère de l'agriculture ce jour, nous avons pris note que le projet a été provisoirement retiré. Nous avons également appris que les 20 millions d'euros qui devaient être à la charge des Communes forestières, seraient en fait prélevés sur le budget de l'ONF.

Le SNUPFEN Solidaires dépose aujourd'hui un préavis de grève portant sur la période du 25 septembre au 3 octobre 2014, suite notamment aux décisions qui ont été prises lors de cette réunion.

Ces mesures auront un impact extrêmement négatif pour l'ONF et pour la mise en œuvre du Régime forestier. Une fois de plus, nous constatons une nouvelle atteinte au service public forestier. En effet, ces mesures ne feront que dégrader la qualité de gestion des forêts publiques. Le SNUPFEN Solidaires demande donc le retrait de ces décisions.

Nous constatons également que cette méthode de déstabilisation de l'ONF par Bercy est récurrente. Nous demandons à ce qu'une réflexion soit lancée au plus vite pour pérenniser à un niveau adapté le financement de la gestion des forêts publiques par l'ONF.

Par ailleurs, le SNUPFEN Solidaires demande l'arrêt immédiat des suppressions de postes.

Ce sont ces messages que porteront les personnels le 25 septembre à Paris.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Philippe Berger